

➔ Fiche de pré-inscription à remettre au Pôle Petite Enfance
Solidarité lors des permanences d'accueil les jours suivants :

- *Mardi 10 Mars 2020 de 16 h à 18 h 30*
- *Mercredi 25 Mars 2020 de 15 h à 17 h*
- *Lundi 4 Mai 2020 de 16 h 30 à 18 h .*

Pôle Petite Enfance Solidarité

59 Bis Rue de la Mairie

44119 TREILLIERES



FICHE DE PRE-INSCRIPTION POUR LA PASSERELLE

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom et prénom des parents de l'enfant :

Mère :

Père :

Adresse :

.....

☎ @

• Préférez-vous un accueil à la passerelle ?

le mardi de 9 h à 12 h

le vendredi de 9 h à 12 h

le lundi de 9 h à 12 h (janvier à juin 2021)

Indifférent

• Avez-vous déjà confié votre enfant (famille, multi-accueil, voisin ...) ?

oui non

• Votre enfant fréquente-t-il le multi-accueil de Treillières

oui non

• Votre enfant est-il confié à une assistante maternelle

• Scolarisation prévue

Nom de l'école :

Date de rentrée :

➔ LE PERSONNEL

L'accueil des enfants est assuré par deux professionnelles :

- Une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture..

➔ COMMENT S'INSCRIRE ?

□ Compléter la fiche de pré-inscription pour l'année scolaire 2020/2021 (possibilité d'interrompre le contrat avec un préavis de 15 jours),

□ Remettre cette fiche lors des permanences d'accueil au pôle ATOUT'AGE, les jours suivants :

- *Mardi 10 Mars 2020 de 16 h à 18 h 30*
- *Mercredi 25 Mars 2020 de 15 h à 17 h*
- *Lundi 4 Mai 2020 de 16 h 30 à 18 h 00.*

➔ CRITERES D'ATTRIBUTION DES PLACES

Les groupes étant limités à 14 places, une priorité sera donnée aux enfants les plus âgés. Toutes les réponses seront faites aux familles par courrier à la mi-juin 2020.

➔ INSCRIPTION ET FACTURATION

Une fois votre demande acceptée, les formalités d'inscription définitives se feront en septembre 2020,

✓ au guichet famille pour le calcul du taux horaire,